



ORDRE DES

TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS

DU QUÉBEC

Assemblée générale annuelle 2015

des membres de l'Ordre des technologues professionnels du Québec

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 102 du Code des professions, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Ordre qui se tiendra le samedi, 26 septembre 2015, à 15 heures, à l'Hôtel Le Dauphin, 600, boul. St-Joseph, Drummondville

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du droit de présence, du quorum, de la régularité de l'assemblée et ouverture par le Président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2014 ; affaires découlant de ce procès-verbal
4. Rapport du Président : activités et états financiers de l'Ordre
5. Rapport du Secrétaire sur les élections
6. Cotisations 2016-2017
7. Nomination des auditeurs
8. Mode d'élection du président pour 2016-2018
9. Levée de l'assemblée

Nous espérons que vous répondrez en grand nombre à cette convocation.

Le secrétaire de l'Ordre,

Denis Beauchamp, c.a.é.